

deux Cantons de *Zurich* & de *Berne* n'eussent la generosité de rendre aux Cantons Catholiques Romains une partie de ce qu'ils ont perdu pendant la derniere Guerre, & qu'en ce cas le Roi de *France* leur procureroit un équivalent ; moyennant qu'ils voulussent renouveler leur Alliance avec S. M. sur le même pied qu'elle subsiste actuellement avec lesdits Cantons Catholiques Romains. On dit que quelques Députés Protestans, auxquels il a fait la même ouverture, ont répondu que leurs Principaux ne consentiroient jamais à cette condition ; ne voulant renouveler leur Alliance avec la *France*, que sur le même pied qu'elle a été contractée avec le feu Roi Louis XIV.

On a de la peine à se refoudre à supprimer dans le Canton de *Berne* le *Consensus*, à cause de plusieurs inconveniens. Mais on a résolu, dit-on, dans la dernière Diette de répondre aux deux Lettres des Rois de la *Grande Bretagne* & de *Pruſſe*, qu'on supprimeroit cette Formule, dès que la réunion entre les Princes Protestans de l'*Empire* & les autres, à laquelle on travaille, seroit faite.

Le Baron de Greuth, Envoyé extraordinaire de l'Empereur auprès des *Grisons*, a proposé aux Etats du Pais le renouvellement de la Capitulation avec le *Milanez*, moyennant quelques changemens que S. M. I. y a fait, & les trois Lignes ont pris cette affaire en délibération. On a aussi fait la proposition à la Regence de *Berne* d'ouvrir un chemin pour l'*Italie* à travers les Montagnes de *Suisses* ; on travaille actuellement à examiner si ce projet est praticable.